



Règlement interne du Badminton Lausanne Association (BLA)

Saison 2023 / 2024

Valable dès le 1er juillet 2023

Le terme « le joueur » s'entend pour les Dames ainsi que pour les Messieurs.

Le présent règlement s'applique aux membres de l'association BLA ainsi qu'aux personnes qui participent aux activités organisées par elle.

Cotisations annuelles des membres de l'association

Membre adulte : CHF 50.-

Membre junior : CHF 50.-

Membre d'honneur : Gratuit

Le statut de membre et la cotisation qu'il implique se renouvellent automatiquement de saison en saison (1^{er} juillet au 30 juin). Pour éviter ce renouvellement, les démissions doivent être adressées par écrit au comité au plus tard le 31 mai (un mail à club@badmintonlausanne.ch fait l'affaire).

Pour une inscription en cours de saison, les cotisations sont dues en entier à l'association. Les cotisations d'un membre démissionnaire au cours de la saison restent également propriété de BLA. Des exceptions peuvent être prononcées par le comité.

Prix des cours collectifs

Juniors plaisir :

Petits-Loups (6-10 ans) : CHF 250.- (1x/sem) – CHF 350.- (2x/sem)

Kids (10-14 ans) : CHF 350.- (1x/sem) – CHF 450.- (2x/sem)

Ados (14-18 ans) : CHF 490.- (1x/sem) – CHF 590.- (2x/sem)

Adultes plaisir :

Adultes débutants : CHF 450.- (1x/sem)

Adultes moyens et avancés : CHF 570.- (1x/sem) – CHF 880.- (2x/sem)

Groupes compétition :

Minibad : CHF 400.- (1x/sem) – CHF 500.- (2x/sem) – CHF 600.- (3x/sem)

Juniors compétition : CHF 400.- (1x/sem) – CHF 500.- (2x/sem) – CHF 600.- (3x/sem)

JC + Interclubs : CHF 450.- (1x/sem) – CHF 550.- (2x/sem) – CHF 650.- (3x/sem)

LNB à 5^{ème} ligue : CHF 450.- (1x/sem) – CHF 550.- (2x/sem) – CHF 650.- (3x/sem)

LNA : Prix des cours collectifs et abonnement B4L pris en charge par le club.

L'inscription dans les cours collectifs nécessite d'être ou de devenir membre de l'association. Des exceptions peuvent être prononcées par le comité (joueurs au bénéfice d'une Licence+, joueurs d'autres clubs temporairement dans la région, etc).

Les prix ci-dessus ne donnent droit à aucune prestation autre que la participation aux entraînements et, le cas échéant, l'accès à la compétition Interclub. Cependant elle permet de conclure un abonnement B4L à tarif préférentiel.

Participation aux Interclubs sans entraînement

Les personnes désirant participer aux Interclubs de 5^{ème} ligue ou de ligue sénior sans s'inscrire à un cours collectif peuvent le faire en devenant membre de l'association (CHF 50.- de cotisation annuelle), en s'affiliant à Swiss Badminton (licence, affiliation junior ou membre actif) et en s'acquittant d'une finance de participation de CHF 100.-.

Cette option, sauf cas très particulier, n'est pas disponible pour les autres ligues.

Prix des cours privés

Les membres peuvent prendre des cours privés avec les entraîneurs du club. Le terrain est payé à la réception du Centre. Le Club facture le cours par après aux participants. Le prix est dépendant de la durée et du niveau de qualification de l'entraîneur selon les critères Jeunesse+Sport. Il va de CHF 40.- / heure à CHF 60.- / heure.

Absence aux entraînements :

Groupes plaisir : Seules les absences de plus de 2 mois pour raison valable sont remboursées, sur demande écrite, justificatif à l'appui.

Groupes compétition : Pas de remboursement en cas d'absence.

L'inscription aux entraînements est annuelle, pas de remboursement en cas de démission en cours de saison.

Interclubs :

Les licences Swiss Badminton des capitaines d'équipe sont prises en charge par le club. Tous les autres joueurs en sont débiteurs.

Le port du t-shirt du club est obligatoire pour tous les matchs IC. Il peut être acheté à moindre prix auprès du secrétariat.

Le joueur informe au plus vite son capitaine en cas d'absence à une rencontre à laquelle il avait été convoqué.

2 tubes de volants sont à disposition des équipes lors de chaque rencontre à domicile.

Pour les agapes suivant les rencontres, 2 bouteilles de boissons non alcoolisées sont offertes par le club et sont à demander à la réception du Centre. Toutes les autres boissons doivent être achetées à la réception du Centre. Elles y sont vendues à prix préférentiels pour ces occasions.

Les équipes doivent commencer le rangement vers 22h40 et avoir quitté le Centre au plus tard à 23h sans que le personnel de la Fondation ait à le leur rappeler.

La cuisine est mise à disposition des équipes du BLA. Toutefois, elle doit être rendue propre, le frigo vidé et les poubelles sorties. Les verres vides doivent être déposés dans le container adéquat à l'extérieur du Centre. Si la situation l'impose, il est possible de finir la vaisselle et le nettoyage de la cuisine le lendemain matin au plus tard.

Tournois juniors :

Pour autant que 4 joueurs soient présents, le coaching des tournois juniors suivants est organisé par le club :

Circuit junior vaudois – Circuit junior intercantonal – Tournois nationaux – Championnats Suisses Juniors.

Pour ces tournois, le club fournit les volants et prend en charge les frais de coaching (interne et délégué).

Au cas où ils voudraient dormir près du lieu des tournois, les joueurs et leurs familles doivent organiser eux-même leurs nuits d'hôtel. Pour les tournois juniors situés à plus de 120 km de Lausanne et sur présentation de justificatifs, le Club défraie jusqu'à un maximum de CHF 70.- une nuitée par tournoi et par enfant. Les remboursements se font deux fois par année: en décembre et à la fin de la saison.

Les frais d'inscription et de transport sont à la charge du joueur.

Rôles et compétences :

Organisation des entraînements, composition des équipes, modification des contingents :
Entraîneur responsable, Alexei Tchoumakov.

Déroulement des IC : Chaque capitaine est compétent pour organiser les IC de son équipe.

Contact :

Toute demande doit être adressée à l'adresse du club : club@badmintonlausanne.ch.

Le secrétariat y donnera suite ou la transférera au Comité si celle-ci relève de sa compétence.

Direction du club :

Le Comité est compétent pour toute demande particulière et prend toutes les décisions jugées nécessaires à la bonne marche du club. Chaque été, il apporte à ce règlement les éventuelles modifications utiles à la saison suivante.

Lausanne, le 30 août 2023

Le Comité